

Évaluation des demandes de soutien pour un projet

Pour évaluer les demandes de soutien qui nous sont adressées, nous procédons tout d'abord à un contrôle d'entrée. Le conseil de fondation décide ensuite si une évaluation plus approfondie est réalisée.

Contrôle d'entrée

- 1 Projet de préférence dans un des deux domaines d'encouragement**
 - Recherche et innovation
 - Formation et information

- 2 Projet de préférence dans un des thèmes prioritaires**
 - Environnement et ressources
 - Détention animale
 - Production végétale
 - Technique agricole
 - Marché et création de valeur

- 3 Effets sur le secteur agricole**

- 4 Lien avec une thématique ou une problématique actuelle**

- 5 Projet axé sur une application pratique**

- 6 Effets multiplicateurs ou incitatifs**

- 7 Planification du projet et cadre budgétaire clairs et détaillés**

- 8 Limitation du projet au niveau financier et dans le temps**

- 9 Partenariats pour le financement**

Dans le cadre de nos possibilités de soutien, nous ne pouvons malheureusement pas prendre en considération les demandes concernant des aides financières, à l'investissement, structurelles ou sociales en faveur d'une ou de plusieurs exploitation(s) individuelle(s).